



Réf. Farde e-Assemblées : 2589459

N° OJ : 187**N° PV : 118**Arrêté - Conseil du 22/04/2024**Présents - Zijn aanwezig :**

Mme mevr. TEMMERMAN, Présidente; Voorzitter; M. dhr. CLOSE, Bourgmestre; Burgemeester; M. dhr. HELLINGS, Mme mevr. HARICHE, M. dhr. DHONDT, M. dhr. MAINGAIN, M. dhr. EL KTIBI, Mme mevr. JELLAB, M. dhr. PINXTEREN, Mme mevr. HOUBA, Mme mevr. MUTYEBELE, Mme mevr. MAES, Echevins; Schepenen; M. dhr. OURIAGHLI, M. dhr. COOMANS de BRACHENE, M. dhr. MAMPAKA, Mme mevr. ABID, M. dhr. TEMIZ, Mme mevr. NAGY, M. dhr. WAUTERS, M. dhr. ZIAN, M. dhr. WEYTSMAN, Mme mevr. DEBAETS, M. dhr. ERGEN, Mme mevr. NYANGA-LUMBALA, Mme mevr. EL BAKRI, M. dhr. BAUWENS, Mme mevr. BEN HAMOU, M. dhr. BEN ABDELMOUMEN, Mme mevr. STOOPS, M. dhr. TAHIRI, M. dhr. MOHAMMAD, M. dhr. DIALLO, M. dhr. MAIMOUNI, Mme mevr. LOULAJI, M. dhr. VANDEN BORRE, Mme mevr. MOUSSAOUI, M. dhr. JOLIBOIS, Mme mevr. DE MARTE, M. dhr. DE BACKER, Mme mevr. BUGGENHOUT, Mme mevr. LHOEST, Mme mevr. MAATI, M. dhr. COULIBALY, Mme mevr. NOUWEN, M. dhr. WAUCQUEZ, Conseillers communaux; Gemeenteraadsleden; M. dhr. LEONARD, Secrétaire de la Ville; Stadssecretaris.

Objet: Plan de modification d'alignement n° 7646 - rue des Renards / impasse des Escargots / rue des Capucins.- Creation d'un parc public sur sol privé en interieur d'îlot.- Adoption provisoire.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale, en particulier l'article 117 ;

Considérant que la Ville a l'intention d'abrogé totalement le Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 48-30 "Renards" ;

Considérant que les alignements décrétés par ce PPAS seront maintenus jusqu'à l'abrogation du P.P.A.S. par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;

Considérant que l'Arrêté Royal (A.R.) du 23/11/1868 décrète un alignement pour la rue des Renards ;

Considérant que les bâtiments situés rue des Renards n° 4 jusqu'au n° 36 sont grevés par cet alignement décrété ;

Considérant que le P.P.A.S. modifie l'alignement décrété à la hauteur des bâtiments situés rue des Renards n° 4 jusqu'au n° 22 ; que l'alignement décrété par ce PPAS correspond avec les façades des bâtiments ;

Considérant que les bâtiments situés rue des Renards n° 26 jusqu'au n° 34 sont encore grevés par cet alignement et qu'ils sont inscrits aux inventaires du Patrimoine ;

Considérant que l'UO Topographie et Expertise est d'avis qu'il est préférable de faire coïncider l'alignement avec les façades des bâtiments existants ;

Considérant que l'A.R. du 01/04/1881 décrète un alignement pour l'impasse des Escargots, le long du bâtiment situé rue Blaes n° 158 et en intérieur d'îlot ;

Considérant qu'il est uniquement utile de maintenir l'alignement sur +/- 12m à partir de la rue Blaes jusqu'à la 2e grille et de décréter un alignement de l'autre côté qui correspond avec la façade du bâtiment n°156 de la rue Blaes / impasse des Escargots 1 jusqu'à la 2e grille ;

Considérant que l'intérieur de cet intérieur d'îlot est aménagé comme parc public sur sol privé ;

Considérant que ce parc public sera maintenu après l'abrogation du PPAS ;

En tenant compte de tous ces éléments, la Direction Planification a dressé le plan d'alignement n° 7646, avec en noir l'alignement à maintenir, en bleu l'alignement à supprimer, en rouge l'alignement à décréter, en liseré jaune le parc public sur sol privé et en bleu hachuré le passage public sur sol privé ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE:

Article 1: Adopter provisoirement le plan d'alignement n° 7646 avec en noir l'alignement à maintenir, en bleu l'alignement à supprimer, en rouge l'alignement à décréter, en en liseré jaune le parc public sur sol privé et en bleu hachuré le passage public sur sol privé.

Article 2: Charger le Collège des Bourgemestre et Echevins des formalités légales.

Article 3: Marquer son accord de principe sur la creation d'un parc public sur sol privé en intérieur d'îlot.

Ainsi délibéré en séance du 22/04/2024

Le Secrétaire de la Ville,
De Stadssecretaris,
Dirk Leonard (s)

Le Bourgmestre,
De Burgemeester,
Philippe Close (s)

La Présidente,
De Voorzitster,
Liesbet Temmerman (s)

Annexes:

[plan n°7646](#)